

COMPTE-RENDU AUDIO-CONFERENCE COVID-19 DU 18/06/2020

SITUATION SANITAIRE

Il n'y a plus d'agent.e.s placé.e.s en quatorzaine.

Le médecin de prévention est intervenu pour préciser les modalités de reprise en présentiel pour les personnels vulnérables au niveau santé.

Jusqu'au 10 juillet inclus, ces agent.e.s resteront à leur domicile, en télétravail.

Ces collègues pourront revenir en présentiel à compter du 15 juillet s'ils en émettent le souhait.

Dans ce cas, leur retour sera progressif : dans un premier temps, 2 jours en présentiel et 3 jours en télétravail par semaine, puis montée en puissance du présentiel dans un second temps.

Des agent.e.s en santé fragile pourront revenir de manière anticipée en présentiel avant le 15 juillet s'ils (elles) le désirent, après avis préalable du médecin de prévention.

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE (PRA)

Au 17/06/2020

61,5 % des effectifs en présentiel

16,34 % en télétravail

2,5 % en ASA (dont un seul agent en ASA garde d'enfants)

20 % environ d'agent.e.s absent.e.s le sont pour des raisons suivantes : temps partiel, congés, maladie.

Activité par métiers

SIP : 78 % en activité (61 % en présentiel ; 17 % en télétravail)

SIE : 77 % en activité (61,7 % en présentiel ; 15,3 % en télétravail)

Trésoreries : 82 % en activité (65 % en présentiel ; 17 % en télétravail)

Contrôle : 90 % en activité (69 % en présentiel ; 21 % en télétravail)

SPFE : 62 % en activité (54 % en présentiel ; 8 % en télétravail)

M POUPLARD, responsable du PPR, n'a pas été en mesure de nous fournir les chiffres pour la Direction. Il a évoqué le fait que ces chiffres ne figuraient pas sur la liste de ceux à fournir de manière obligatoire à l'administration centrale.

SUJETS RH

La prime COVID

Pour la DDFIP 61, M DACHICOURT a confirmé que 9 % des effectifs seraient éligibles à un montant de 1 000 € et 18 % à un montant de 330 €.

Cette prime devant apparaître sur la fiche de paye de juillet, elle devra donc être prise en compte pour le 23 juin dernier délai, date de l'élaboration de la paye pour le mois prochain.

Le report des congés 2019

Aucune avancée n'a été constatée sur ce sujet par rapport à la dernière audioconférence. Le placement du report des jours de congés 2019 sur le CET pour 2021 est toujours à l'étude.

Mouvement local de mutation

Notre demande pour obtenir un document fourni par les RH locaux concernant la transparence de ce mouvement (en particulier sur le rang de classement des demandes) reste toujours sans réponse. Le PPR nous indique toujours attendre l'accord de l'administration centrale pour nous le communiquer.

RÉOUVERTURE DES SERVICES AU PUBLIC

Devant le manque de consignes concrètes pour les personnels et les usagers, Solidaires Finances Publiques est intervenu sur le sujet.

Au niveau matériel, rien ne s'oppose plus à la réouverture des services la semaine prochaine. Les dernières installations de plexiglas (à Argentan, à Gacé et à Sées) seront effectuées aujourd'hui.

Les trésoreries seront ouvertes à nouveau si les conditions sanitaires à l'intérieur des locaux sont réunies.

Les SIP et SIP/SIE seront ouverts au public uniquement sur rendez-vous et feront l'objet d'une réouverture progressive.

Le SIE d'Alençon recevra uniquement sur rendez-vous, 1/2 journée par semaine, dans un box de réception du SIP d'Alençon.

Nous avons également évoqué le problème de manque de lisibilité pour les usagers concernant le paiement en espèces. Les accueils étant fermés au public, certains services ont reçu des paiements en espèces sous enveloppe dans leur boîte à lettres.

Pour la Direction locale, la réouverture des accueils devrait apporter une solution à court terme à ce problème. Les régisseurs pourront continuer à déposer auprès des trésoreries dont ils dépendent. De plus, des conventions ont été passées très récemment entre la DDFIP 61 et les collectivités territoriales pour des paiements par l'intermédiaire de TPE.

Par ailleurs, M. DACHICOURT a rappelé que le paiement en espèces devrait fortement diminuer dans les prochains mois grâce à la possibilité de payer chez les buralistes, à compter du 1^{er} trimestre 2021, dans notre département.

Il n'y aura pas d'audioconférence la semaine prochaine.
Un CHSCT a été convoqué pour le 2 juillet en présentiel.